



CATALOGUE DES FORMATIONS

Fédération Départementale
des chasseurs du Finistère

PROPOSÉES PAR LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS
DU FINISTÈRE ET SES PARTENAIRES



2018



CATALOGUE DES FORMATIONS

Au fil des pages de ce livret, retrouvez toutes les formations proposées par la Fédération et ses partenaires. **N'oubliez pas de vous inscrire via les formulaires disponibles en dernières pages.**

P3 / Examen du permis de chasser

P4 / Chasse accompagnée

P5 / Chasse à l'arc

P5 / Sécurité en battue

P6 / Brevet grand gibier

P7 / Chasse du Cerf

P8 / Agrément de garde-chasse particulier

P8 / Agrément de piégeur

P9 / Régulation des corvidés

P9 / Hygiène de la venaison

P10 / Faune sauvage et réseau SAGIR

P11-12 / Formulaire d'inscription

Conception : FDC29

Photos : D.Gest



EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

LA FORMATION

Avant de se présenter à l'examen du permis de chasser, le candidat doit suivre, sur une journée et demie, les formations pratiques et théoriques obligatoires délivrées par la FDC29. Passé cette étape, le candidat passe l'examen officiel qui se compose de deux épreuves réalisées en une seule séance : l'épreuve pratique, puis l'épreuve théorique.

INSCRIPTION

Pour s'inscrire le candidat doit être âgé de 15 ans révolus à la date de l'examen. Chaque candidat se voit prêter un manuel et un DVD pour sa préparation. Il peut aussi s'entraîner sur le site : www.reussite-permisdechasser.com. Coût : mineurs 31€, majeurs 46€.

Contactez la Fédération au 06 73 86 64 63 pour obtenir le formulaire Cerfa d'inscription.

DATES ET LIEUX

Plusieurs sessions prévues, voir formulaire d'inscription à la fin du livret. Au centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

LA PRATIQUE

Évolution sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc ;
Rangement d'une arme de chasse dans un véhicule ;
Épreuve de tir réelle avec un fusil à canon basculant ou semi-automatique ;
Épreuve de tir à arme rayée sur sanglier courant.

LA THÉORIE

La faune sauvage et ses habitats ;
La chasse ;
Les lois et règlements concernant la police de la chasse et de la nature ;
Les armes et les munitions.



CHASSE ACCOMPAGNÉE

LA FORMATION

Cette formation en immersion permet un apprentissage précoce de la pratique de la chasse et une meilleure préparation à l'examen. À l'issue de la formation, une autorisation de chasser accompagné est délivrée gratuitement par l'ONCFS pour une période d'un an non-renouvelable. L'accompagnateur du futur chasseur, qui partagera son fusil avec lui, devra être titulaire du permis de chasser depuis plus de cinq ans.

INSCRIPTION

L'inscription à la formation est accessible à partir de 14 ans. Lors de cette formation, la présence de l'accompagnateur est indispensable.

Contactez la Fédération au 06 73 86 64 63 pour obtenir le formulaire Cerfa d'inscription.

DATES ET LIEUX

Formation d'1/2 journée, 2 sessions prévues le 15/06 et le 01/09.

Au centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

Évolution sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc, franchissement d'un obstacle, choix des trajectoires de tir sécurisées ;

Positionnement sur une ligne de battue au grand gibier, manipulation de la carabine, angles de sécurité ;

Positionnement aux côtés d'un partenaire de chasse.

CHASSE À L'ARC

LA FORMATION

La chasse à l'arc est en plein renouveau dans le Finistère. Elle se pratique à l'affût et à l'approche avec un art poussé de la dissimulation. Elle exige une connaissance parfaite de l'anatomie du gibier chassé.

INSCRIPTION

La chasse à l'arc est accessible après obtention du permis de chasser et la participation à une session de formation spécifique à la chasse à l'arc. Coût : 40€. Contactez la Fédération au 02 98 95 93 16 pour obtenir le formulaire Cerfa d'inscription.

DATES ET LIEUX

Formation d'une journée, 4 sessions prévues le 07/04, le 23/06, le 16/07 et le 25/10. Au Village Vacancier, à Mûr-de-Bretagne.

LE CONTENU

LA THÉORIE

La nomenclature, les définitions particulières, le choix du matériel, les possibilités de tir, l'anatomie des animaux chassés et leurs zones vitales, les procédés de chasse, la législation et la sécurité.

LA PRATIQUE

Monter un arc, mesurer le band, la longueur de flèche et allonge, l'aiguillage d'une lame, régler la combinaison arc-flèche-tireur, tirer efficacement et dans la zone vulnérable de l'animal, un nombre suffisant de flèches.

SÉCURITÉ EN BATTUE

LA FORMATION

Avec la recrudescence des chasses en battue et l'accroissement du nombre de pratiquants des sports de nature, les mesures de sécurité sont, plus que jamais, des notions essentielles que tous les organisateurs et participants à une battue doivent maîtriser.

INSCRIPTION

L'inscription à cette formation est accessible à tout détenteur du permis de chasser validé. Coût : 15€. Voir formulaire d'inscription à la fin du livret.

DATES ET LIEUX

Formation d'une journée, 2 sessions prévues le 05/05 et le 09/06. Au centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

MATIN

Responsabilité civile et pénale ;
Film de sensibilisation ;
Organisation de la battue ;
Accidents de chasse.

APRÈS-MIDI

Rond de battue avec rappel des règles de sécurité ;
Exercice de calcul de l'angle des 30° ;
Chargement des armes et tirs ;
Passages d'obstacles ;
Questions sur la sécurité.



BREVET GRAND GIBIER

LA FORMATION

Assuré par l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier, le brevet grand gibier constitue une réelle et sérieuse référence cynégétique. Son détenteur aura fait preuve de connaissances étendues sur le grand gibier et une expérience pratique dans le maniement des armes de chasse.

INSCRIPTION

L'inscription à la formation est accessible à tous (chasseur et non-chasseur). Coût : tarifs modulables de 30€ à 75€.

Contactez la Fédération au 02 98 95 85 35 pour obtenir le formulaire d'inscription.

DATES ET LIEUX

Formation en 11 séances (soirées).

1^{ère} date de formation le 16/03, épreuves le 08/06.

Contactez la Fédération au 02 98 95 85 35 ou Michel Vautrin de l'ADCGG29 au 06 63 55 45 79 pour toute information. Au centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

THÉORIE

Connaissance des espèces, de la forêt, la chasse du grand gibier, la gestion des espèces, la gestion d'un territoire

PRATIQUE

5 balles sur cible fixe, à 30m, debout, sans appui

5 balles sur cible mobile, à 25m, debout, à bras francs.



NOUVEAUTÉ !

CHASSE DU CERF

LA FORMATION

Cette formation permet de mieux appréhender les interactions du cerf avec son milieu, et d'appliquer une gestion durable et une chasse sécurisée de l'espèce. Cette formation vous apportera des éléments techniques et pragmatiques pour mieux organiser ou participer à vos chasses collectives du cerf.

INSCRIPTION

L'inscription à la formation est accessible pour tout détenteur du permis de chasser validé. Coût : Gratuit. Voir formulaire d'inscription à la fin du livret.

DATES ET LIEUX

Formation d'1/2 journée, 1 session prévue le 08/09 (après-midi). Au centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

THÉORIE

Notions de biologie afin de mieux appréhender les interactions faune/milieu pour mieux gérer et chasser le cerf en toute sécurité. Devoirs du chasseur en matière de sécurité, éléments techniques et pragmatiques.

AGRÉMENT DE GARDE-CHASSE PARTICULIER

LA FORMATION

Pour obtenir l'agrément, le garde particulier doit avoir obtenu le certificat de suivi du module 1 (10H minimum). Puis, la spécialisation en garde-chasse particulier s'obtient avec certificat de suivi du module 2, « Police de la chasse » (8H minimum).

INSCRIPTION

L'inscription à la formation est accessible pour tout détenteur du permis de chasser validé. Coût : 20€.

Voir formulaire d'inscription à la fin du livret.

DATES ET LIEUX

Formations en 3 séances, session prévue du 14/06 au 16/06.

Au centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

MODULE 1

Notions juridiques de base, droits et devoirs du garde-particulier, déontologie et techniques d'intervention.

MODULE 2

Notions d'écologie, réglementation de la chasse, connaissances cynégétiques, conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

AGRÉMENT DE PIEGEUR

LA FORMATION

L'agrément préfectoral est délivré suite à la participation à une session de formation spécialisée. En Finistère, cette formation est organisée par la FDC et co-animée par l'ONCFS et la Commission piégeage.

INSCRIPTION

L'inscription à la formation piégeage est accessible à partir de 15 ans. Coût : 10€. Voir formulaire d'inscription à la fin du livret.

DATES ET LIEUX

Formation en 2 séances, 2 sessions prévues les

02/03 et 09/03 ou les 01/09 et 15/09. Au centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

La formation aux techniques de piégeage comprend 16H de cours minimum sur deux samedis consécutifs, et porte sur :

La connaissance des espèces recherchées (4H) ;

La connaissance des types de pièges, de leurs possibilités et conditions d'utilisation (2H) ;

La manipulation des pièges (4H) ;

La connaissance des mesures propres à diminuer les souffrances des animaux capturés (2H) ;

L'application des connaissances (4H).

RÉGULATION DES CORVIDÉS

LA FORMATION

La régulation des corvidés séduit de plus en plus de chasseurs. La grande intelligence de ces oiseaux doit être déjouée par un équipement de pointe. Ce qui ne laisse pas de place à la moindre improvisation.

C'est pourquoi la FDC29 et la FDGDON29 se proposent de former et de vulgariser les différentes techniques de régulation des corvidés durant la période de chasse et la période de destruction autorisée. (Tir à l'affût et piégeage).

INSCRIPTION

L'inscription à la formation est accessible pour tout détenteur du permis de chasser validé ou de l'agrément de piégeage. Coût : Gratuit. Voir formulaire d'inscription à la fin du livret.

DATES ET LIEUX

Formation d'1/2 journée (matin), 2 sessions prévues le 13/01, le 10/02 ou le 24/02. Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

PREMIÈRE PARTIE

Identification et biologie des espèces ciblées ; Réglementation de la chasse, de la destruction à tir, du piégeage individuel et de la lutte collective).

SECONDE PARTIE

Sur le terrain : appréhender la réalisation d'affûts, l'utilisation d'appeaux et la disposition de formes. Seront associés à cette partie de terrain, des chasseurs avec une expérience certaine, qui dévoileront leurs propres techniques.

HYGIÈNE DE LA VENAISON

LA FORMATION

Cette formation permet, avec une analyse simple, de décider du devenir de la venaison : distinguer des organes (viscères) normaux d'organes douteux. Il est de même pour les carcasses où la difficulté vient principalement de la méthode utilisée et du seuil de normalité qui divergent d'une espèce à une autre.

INSCRIPTION

Cette formation est ouverte à tous. Coût : 10€. Voir formulaire d'inscription à la fin du livret.

DATES ET LIEUX

Formation d'1/2 journée (matin), session prévue le 20/04. Centre de formation « Chasse Nature » de Ty Blaise, à Brasparts.

LE CONTENU

THÉORIE

Règlementation de la sécurité sanitaire ; Règles d'hygiène ; Notions d'anatomie des organes sains et des carcasses ; Pathologies à déceler ; Techniques d'éviscération ; Techniques de recherche de la Trichine.

PRATIQUE

Identification des lésions possibles sur des organes issues d'animaux prélevés à la chasse (foies, poumons) et identification des seuils de normalité.



FAUNE SAUVAGE ET RÉSEAU SAGIR

LA FORMATION

Le réseau SAGIR est un réseau de surveillance de la faune sauvage. Coordonné au niveau local par des Interlocuteurs Techniques, les chasseurs sont les premiers collecteurs de données de par le maillage qu'ils composent sur le terrain. Le suivi des maladies de la faune sauvage est un pilier indispensable du suivi des populations locales. Le fonctionnement du réseau reste en toute circonstance intimement lié à l'œil de l'observateur.

INSCRIPTION

Cette formation est ouverte à tous. Coût : 10€.
Voir formulaire d'inscription à la fin du livret.

20 places maximum.

DATES ET LIEUX

Formation d'une journée, prévue le 05/06.

Au siège de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère : 18, rue Turgot à Quimper.

LE CONTENU

THÉORIE

- Réseau SAGIR : fonctionnement à l'échelle nationale, et départementale.
- Les rôles : des chasseurs, de la FDC, de l'ONCFS, du labo
- Quelques pathologies
- Méthodologie de collecte (théorie)

PRATIQUE

- Scénario et apprentissage terrain : mise en situation par groupe face à des cas de collecte ;
- L'objectif est d'entraîner l'œil de l'observateur à reconnaître les anomalies.
- Visite d'un laboratoire et autopsie.



Fédération Départementale
Des Chasseurs du Finistère

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : MAIL :

Cochez la (ou les) session(s) de votre choix

S'INSCRIRE :



FORMATION		DATES DES SESSIONS	COÛT
Examen du permis de chasser *		Contactez la Fédération	
Chasse accompagnée *		Contactez la Fédération	
Chasse à l'arc *		Contactez la Fédération	
Sécurité en battue		05/05	15€
		09/06	
Chasse du cerf		08/09	Gratuit
Brevet grand gibier *		Contactez la Fédération	
Agrément de garde-chasse particulier		Du 14/06 au 16/06	20€
Agrément de piégeur		02/03 et 09/03	10€
		01/09 et 15/09	
Régulation des corvidés		13/01	Gratuit
		10/02	Gratuit
		24/02	Gratuit
Hygiène de la venaison		20/04	10€
Faune sauvage et réseau SAGIR		05/06	10€

* Pour ces formations vous devez contacter la Fédération pour recevoir un formulaire d'inscription officiel. **Ne pas fournir le paiement avant sa réception.**

Pour les autres formations, formulaire à retourner à : Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, 18, rue Turgot, 29337 QUIMPER CEDEX, accompagné du/des paiement(s) par chèque à l'ordre de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère. **Merci de fournir un chèque par formation et par participant.**

Fait à Signature,

Le



Fédération Départementale
Des Chasseurs du Finistère

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM ET PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TELEPHONE : MAIL :

Cochez la (ou les) session(s) de votre choix

S'INSCRIRE :



FORMATION		DATES DES SESSIONS	COÛT
Examen du permis de chasser *		Contactez la Fédération	
Chasse accompagnée *		Contactez la Fédération	
Chasse à l'arc *		Contactez la Fédération	
Sécurité en battue		05/05	15€
		09/06	
Chasse du cerf		08/09	Gratuit
Brevet grand gibier *		Contactez la Fédération	
Agrément de garde-chasse particulier		Du 14/06 au 16/06	20€
Agrément de piégeur		02/03 et 09/03	10€
		01/09 et 15/09	
Régulation des corvidés		13/01	Gratuit
		10/02	Gratuit
		24/02	Gratuit
Hygiène de la venaison		20/04	10€
Faune sauvage et réseau SAGIR		05/06	10€

* Pour ces formations vous devez contacter la Fédération pour recevoir un formulaire d'inscription officiel. **Ne pas fournir le paiement avant sa réception.**

Pour les autres formations, formulaire à retourner à : Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère, 18, rue Turgot, 29337 QUIMPER CEDEX, accompagné du/des paiement(s) par chèque à l'ordre de la Fédération Départementale des Chasseurs du Finistère. **Merci de fournir un chèque par formation et par participant.**

Fait à

Signature,

Le